

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ
DE LA DÉCENTRALISATION**



**DIAGNOSTICS - MISSIONS -
PERSPECTIVES**



**VLR de la
Commune de
BOULAOS**



EXAMEN LOCAL

VOLONTAIRE

COMMUNE DE BOULAOS

Avant-propos

Le présent rapport est le **1^{er} Examen Local Volontaire de la Commune de Boulaos**, une des 3 communes de la ville de Djibouti (République de Djibouti) diligenté du début jusqu'à la fin **par la commune pour la commune**.

D'emblée, il est à signaler que ce processus de réflexion et de consultation au niveau communal est **volontaire**. Volontaire parce qu'exigé par aucune autre institution que la Commune elle-même (VLR).

Cet examen, qui a duré de longs mois, s'est donné comme objectifs de poser le diagnostic de la commune en identifiant les obstacles qui s'érigent face au développement sous ses différents aspects, appréhender les progrès, mettre en exergue les atouts et les opportunités de la commune, améliorer la coordination, et développer une stratégie de développement contextualisée, concertée, réaliste et ancrée dans les priorités nationales.

L'élaboration de cet examen, fruit d'une collaboration plurielle entre les acteurs locaux (élus locaux et société civile) et les institutions étatiques s'inscrit pleinement dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 composé de 17 Objectifs dont l'adhésion par le monde entier et par tous les acteurs a été forte dès sa formulation ; un programme des plus ambitieux jamais mis en place par le système des Nations Unies.

Ce ralliement mondial est sans précédent du fait que le Programme s'attaque aux préoccupations des populations quelle que soient leur position géographique, leurs identités culturelles et religieuses, leurs différences sociales, sociologiques et sociétales.

A l'instar des décideurs du monde entier ainsi que les acteurs de la société civile, la République de Djibouti a acté son engagement pour la mise en œuvre des ODD dès 2015, au Sommet des Nations Unies, et s'est engagée à matérialiser ses engagements par des politiques et des mesures concrètes tant à l'échelle nationale au niveau des collectivités à travers ses plans stratégiques quinquennaux de développement, dont la SCAPE 2015-2019 et le nouveau Plan National de Développement (PND) « Djibouti ICI (Inclusion, Connectivité et Institutions) » pour la période 2020-2024.

Cet **1^{er} Examen Local Volontaire** de la commune de Boulaos intervient à un moment où le pays a élaboré et présenté son premier Examen National Volontaire (ENV).

Des consultations qui ont réuni tous les acteurs du développement de la ville de Djibouti en général, et de la commune en particulier comme les représentants des institutions de l'Etat, des élus locaux ou encore les leaders de la société civile, et un travail de diagnostic de la commune, ont rendu possible cette analyse sur le cadre institutionnel et organisationnel, l'alignement des Objectifs de Développement Durable et des priorités locales, en passant par les priorités nationales, sur l'efficacité de l'action publique, sur les ODD au niveau local, sur les mesures d'appropriation de ces objectifs, sur les progrès réalisés et de défis de la commune.

Préface du Président de la Commune

Le présent rapport est le **1^{er} Examen Local Volontaire de la Commune de Boulaos**, une des 3 communes de la ville de Djibouti (République de Djibouti) diligenté du début jusqu'à la fin **par la commune pour la commune**.

D'emblée, il est à signaler que ce processus de réflexion et de consultation au niveau communal est **volontaire**. Volontaire parce qu'exigé par aucune autre institution que la Commune elle-même (VLR).



Cet examen, qui a duré de longs mois, s'est donné comme objectifs de poser le diagnostic de la commune en identifiant les obstacles qui s'érigent face au développement sous ses différents aspects, appréhender les progrès, mettre en exergue les atouts et les opportunités de la commune, améliorer la coordination, et développer une stratégie de développement contextualisée, concertée, réaliste et ancrée dans les priorités nationales.

L'élaboration de cet examen, fruit d'une collaboration plurielle entre les acteurs locaux (élus locaux et société civile) et les institutions étatiques s'inscrit pleinement dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 composé de 17 Objectifs dont l'adhésion par le monde entier et par tous les acteurs a été forte dès sa formulation ; un programme des plus ambitieux jamais mis en place par le système des Nations Unies.

Ce ralliement mondial est sans précédent du fait que le Programme s'attaque aux préoccupations des populations quelle que soient leur position géographique, leurs identités culturelles et religieuses, leurs différences sociales, sociologiques et sociétales.

A l'instar des décideurs du monde entier ainsi que les acteurs de la société civile, la République de Djibouti a acté son engagement pour la mise en œuvre des ODD dès 2015, au Sommet des Nations Unies, et s'est engagée à matérialiser ses engagements par des politiques et des mesures concrètes tant à l'échelle nationale au niveau des collectivités à travers ses plans stratégiques quinquennaux de développement, dont la SCAPE 2015-2019 et le nouveau Plan National de Développement (PND) « Djibouti ICI (Inclusion, Connectivité et Institutions) » pour la période 2020-2024.

Cet **1^{er} Examen Local Volontaire** de la commune de Boulaos intervient à un moment où le pays a élaboré et présenté son premier Examen National Volontaire (ENV).

Des consultations qui ont réuni tous les acteurs du développement de la ville de Djibouti en général, et de la commune en particulier comme les représentants des institutions de l'Etat, des élus locaux ou encore les leaders de la société civile, et un travail de diagnostic de la commune, ont rendu possible cette analyse sur le cadre institutionnel et organisationnel, l'alignement des Objectifs de Développement Durable et des priorités locales, en passant par les priorités nationales, sur l'efficacité de l'action publique, sur les ODD au niveau local, sur les mesures d'appropriation de ces objectifs, sur les progrès réalisés et de défis de la commune.

Sigles et abréviations

RDD	République de Djibouti
CB	Commune de Boulaos
ADIL	Appui à la décentralisation et aux initiatives locales
PND	Plan National de Développement
SCAPE	Stratégie de croissance accélérée pour la Promotion de l'Emploi
ELV	Examen Local Volontaire
OVD	Office de la Voirie de Djibouti
CGE	Comité de gestion de l'eau
MDCD	Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisations de la société civile
PDR	Plan de développement régional
PTF	Partenaires techniques et financiers
STF	Services Techniques Déconcentrés

Liste de tableaux et figures

Figure 1 : Carte du pays

Figure 2 : Carte de la situation géographique de la Commune de Boulaos

Figure 3 : Carte administrative de la Commune de Boulaos

Figure 4 : Organigramme du ministère de la Décentralisation

Figure 5 : Organigramme de la mairie

Figure 6 : Organigramme de la Commune

Figure 7 : Mécanisme institutionnel pour l'examen local volontaire

Figure 8 : Vision de la Commune

Figure 9 : Corrélation entre les priorités nationales et les ODD

Figure 10 : Mécanisme pour la collecte des données

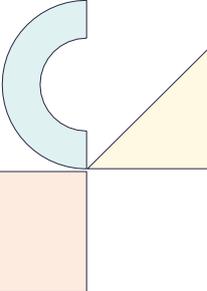
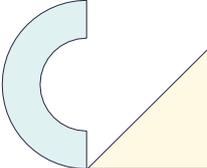


Table de matières

Avant-propos	3
Préface du Président de la Commune	4
Sigles et abréviations	5
Liste de tableaux et figures/graphiques	5
Table des matières	6
Remerciements	8
Résumé exécutif (Points saillants de l'examen local volontaire)	9
I- Contexte	10
1. Présentation de la Commune	12
2. Organisation administrative	12
3. Atouts, opportunités et défis	13
PARTIE I : Philosophie et objectifs	15
1. Pourquoi l'élaboration de l'Examen Local Volontaire de la commune de Boulaos ?	15
2. Pour quels résultats ?	16
3. La vision de la Commune	16
4. Principes généraux de l'élaboration de l'ELV	16
PARTIE II : Phase d'analyse	17
1. Méthodologie et processus d'examen local volontaire	17
a. Elaboration d'une feuille de route	17
Voir document « Cadre programmatique »	
b. Le modèle institutionnel mis en place pour organiser l'examen local volontaire	20
2. Analyse documentaire	20
a. Mobilisation des parties prenantes	21
b. Examen de la politique et de l'environnements	21
c. Etablissements des priorités	21
3. Elaboration de la méthodologie de la collecte de données	24
4. Travail de collecte de données	24
5. Analyse de données	24

6. Adaptation des indicateurs	24
PARTIE III : Planification stratégique	25
1. Plan d'actions	25
PARTIE IV : Phase de finalisation	30
Rédaction de rapports	30
Cadre financier	30
Validation de l'Examen Local Volontaire	30
PARTIE V : Phase de suivi	30
1. La mise en œuvre	30
2. Le mécanisme de suivi institutionnel mis en place	30
3. Le cadre technique	30
4. Obstacles potentiels	30
Conclusion	30
Documents annexes	



Remerciements

Cet 1er Examen Local Volontaire de la Commune de Boulaos (Djibouti-Ville) n'aurait pas été ce document bien ficelé pour le développement de notre commune si le concours de tous les élus de la Commune et les leaders de la communauté n'a pas été effectif en premier le président de la commune de Boulaos M. Abdoukader Iman Aden

Aussi, l'Institut National de l'Administration Publique de Djibouti, à sa tête M. Charmakeh Idriss, DG de l'Institut, fort de son expérience, a non seulement joué un **rôle de catalyseur** mais a, aussi, suivi pas à pas le travail d'élaboration du début jusqu'à la fin, de la conception de l'Examen à son alignement avec les ODD et les objectifs de développement en passant par l'identification des priorités et l'établissement des indicateurs. Qu'il en soit remercié sincèrement et chaleureusement. La Commune, toute entière lui est reconnaissante.

Par ailleurs, nos échanges avec les élus de la Commune de Boulaos et en particulier leur président ont contribué à l'amélioration de la qualité du document tant dans sa conception que dans sa mise en forme. Nous leur adressons des remerciements amicaux et appuyés.

Ce travail de la commune a aussi bénéficié des contributions des entités étatiques en termes de données. Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont ouvert leurs portes et donné de leur précieux temps.

Enfin, nous ne pouvons oublier l'apport très significatif de l'expert M Mohamed Moussa Yabeh qui n'a ménagé aucun effort pour que notre commune soit dotée d'un document solide, convaincant

Résumé

Points saillants de l'examen local volontaire

Les travaux de l'élaboration de cet 1er Examen Local Volontaire de la commune, fruit d'une collaboration exemplaire entre les élus locaux, les leaders de la communauté de la commune et les partenaires de la commune est passé par les étapes suivantes, entre autres :

- ↪ L'analyse documentaire : l'analyse des textes qui régissent la décentralisation ;
- ↪ La définition du modèle institutionnel à mettre en place pour organiser l'examen local volontaire ;
- ↪ La mobilisation des parties prenantes ;
- ↪ La définition de la vision de la commune
- ↪ L'établissements des priorités ;
- ↪ L'établissements des liens entre les ODD et Agenda 2063, et les documents locaux existants
- ↪ L'élaboration de la méthodologie de la collecte de données ;
- ↪ Le travail de collecte de données ;
- ↪ L'analyse de données ;
- ↪ L'adaptation des indicateurs ;
- ↪ La rédaction ;
- ↪ L'analyse et validation ;
- ↪ La diffusion du document ;
- ↪ La mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation ;
- ↪ L'identification de moyens de mise en œuvre.

Il est temps de déployer un mécanisme ou un plaidoyer pour une explication/explicitation de l'examen et une meilleure adhésion de la part des communautés mais aussi des institutions étatiques.

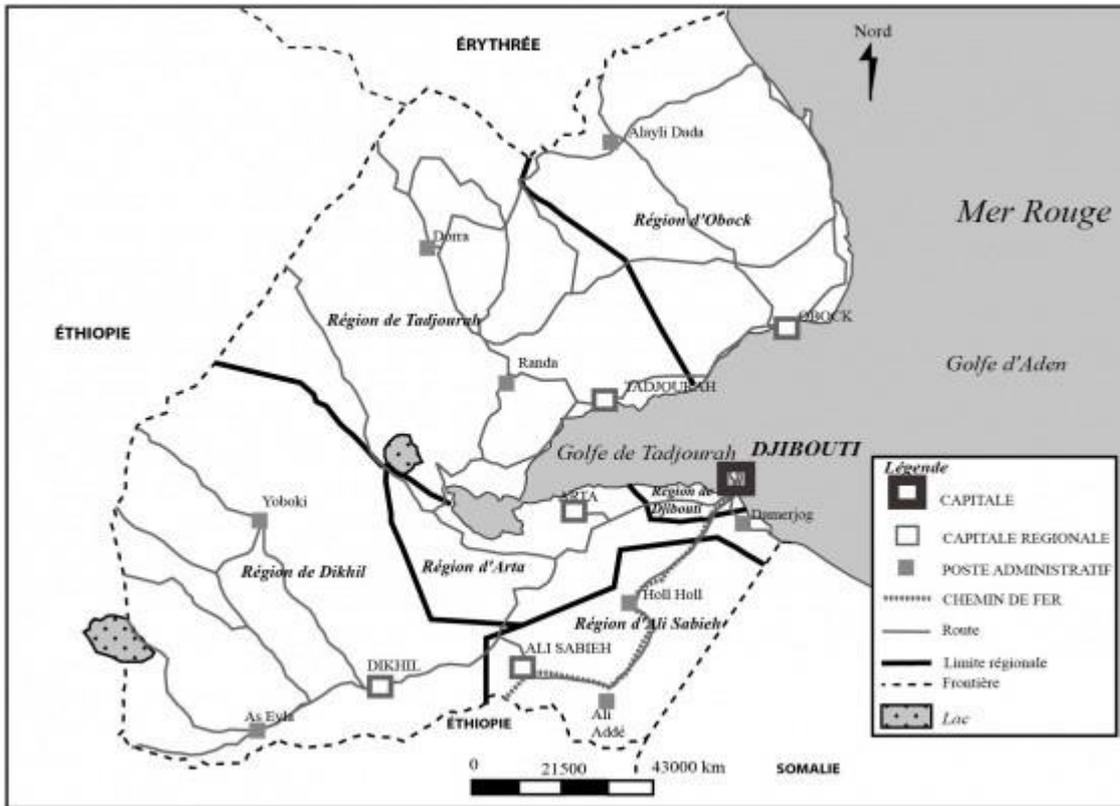


Figure 1 : Carte de la République de Djibouti

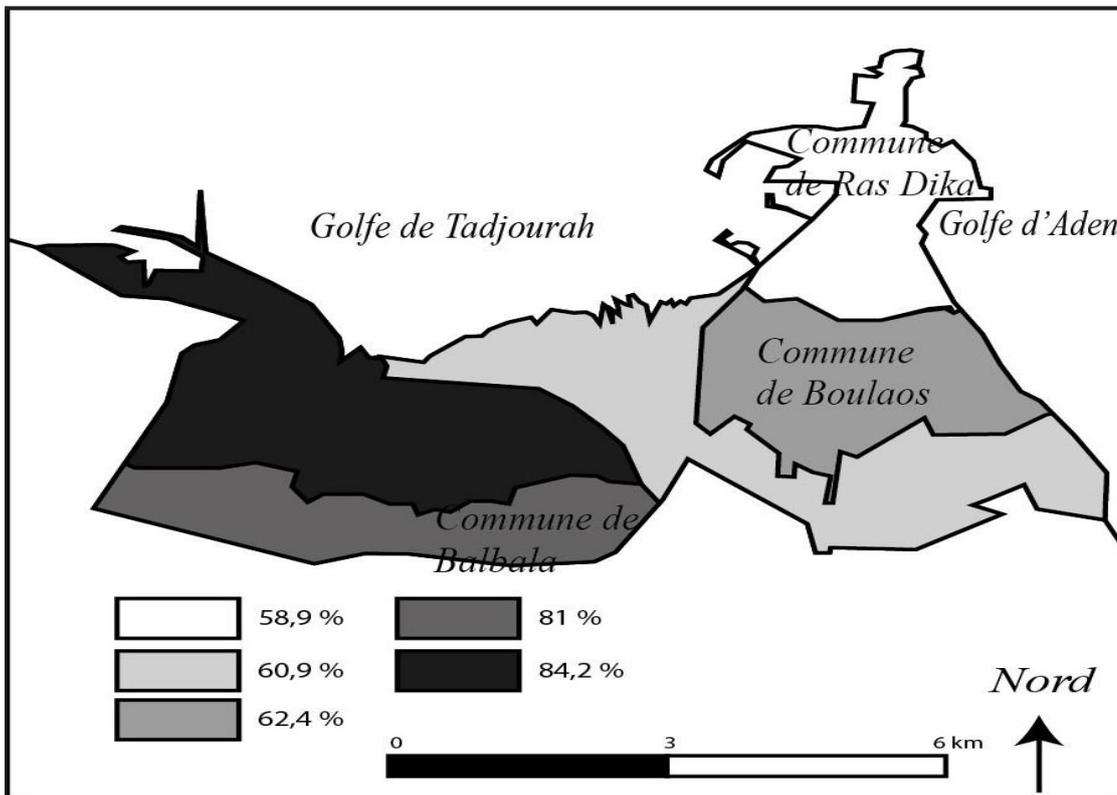


Figure 2 : Carte de 3 communes de Djibouti-ville (capitale)

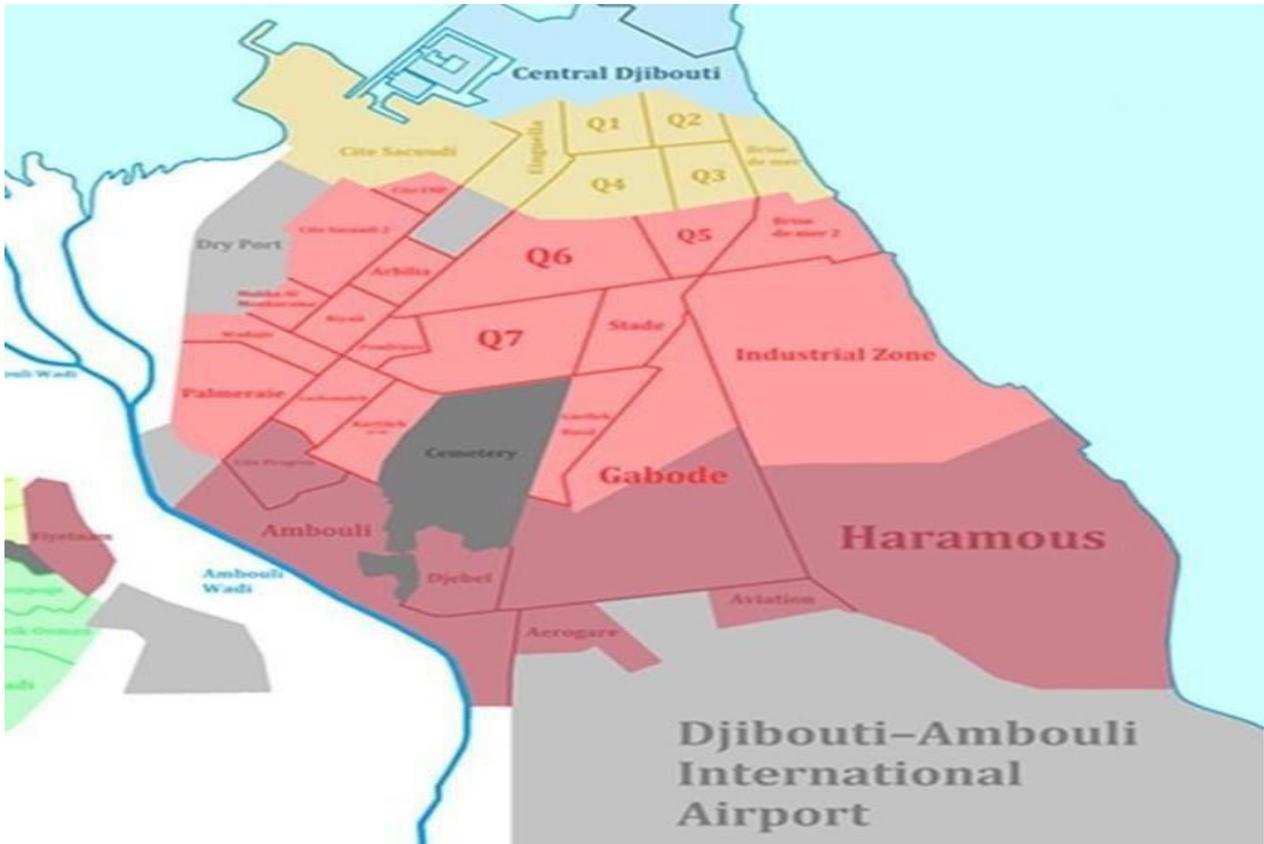


Figure 3 : Carte des quartiers de la commune de Boulaos

1. Présentation de la commune de Boulaos

La Commune de Boualos est une des trois communes de la ville de Djibouti, la capitale de la République de Djibouti.

La République de Djibouti est un pays de la Corne d'Afrique avec une population de **1 066 809 habitants**. (Source : 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitat, 2024).

Elle est indépendante depuis le 27 juin 1977. Elle est située au sud de la Mer Rouge et du Golfe d'Aden. Elle a des frontières terrestres avec l'Erythrée, l'Ethiopie et la Somalie. Elle se trouve sur un des axes maritimes les plus fréquentés du monde. Administrativement, le pays est, outre la capitale, divisé en régions.

Il en compte 5 : les régions d'Arta, d'Ali Sabieh, de Dikhil, de Tadjourah et d'Obock.

La Commune de Boualos qui recouvre l'ensemble des territoires de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement a été créée avec la **loi n°122/AN/05/5èmeL portant sur le statut de la Ville de Djibouti** qui, elle-même, découle de la loi n°174/AN/02/4ème L du 7 juillet 2002 portant décentralisation et statut des régions qui crée en République de Djibouti des Collectivités Territoriales dénommées : la Région et la commune. La commune dénommée « Ras-Dika » dont le territoire correspond à celui du 6ème Arrondissement et la commune dite « Balbala » sous le nom duquel se regroupent les territoires du 4ème et du 5ème arrondissement sont les 2 autres communes de la Ville de Djibouti.

La Commune de Boualos regroupe les quartiers de la vieille ville et des quartiers plus récents.

2. Organisation administrative

À l'instar des autres communes de Djibouti ville, la commune de Boualos est gérée par deux administrations distinctes la préfecture de Djibouti, représentée par le sous-préfet et le conseil de commune composé d'une Assemblée délibérante, d'un Président et d'un vice-Président. Le président(e) et le Vice-Président(e) sont élus par l'Assemblée Communale.

Le Président du Conseil assure l'exécutif du pouvoir communal et dispose à ce titre des pouvoirs propres suivants :

Constitution du dossier de l'état civil ;

- Avis sur les autorisations de construire ;
- Avis sur les inscriptions des élèves, l'entretien des locaux scolaires et le déroulement des examens au niveau du primaire et du collège ; * gestion du budget et du personnel de la commune ;
- Présidence du tribunal coutumier au 1er degré.

Le Président peut déléguer une partie de ses pouvoirs à son vice-Président ou à toute personne appartenant au bureau. (Article 46, vhhhhhgnbLoi 122/205)

La commune de Boualos est divisée en arrondissements, elle-même subdivisée en quartier. Elle est composée du premier, deuxième et troisième arrondissement.

La commune est administrée par deux organes dotés chacun d'attributions spécifiques définies par la loi régissant. Il s'agit de :

- **L'assemblée délibérante** : il est composé de 67 membres élus au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans. Il se réunit 4 fois par an en session ordinaire et chaque fois que nécessaire en session extraordinaire.
- **Le bureau exécutif** : Il est élu par l'assemblée délibérante, il s'agit du président du conseil communal¹ assisté par un vice-président, un questeur et le secrétaire.

3. Atouts, opportunités et défis

La commune de Boulaos, de par sa position dans la ville de Djibouti, est une collectivité carrefour avec un potentiel énorme. Avec une population jeune, un potentiel économique significatif et des infrastructures solides, qui, bien sûr, demandent un renforcement, la commune aborde l'avenir avec sérénité.

En effet, la commune dispose d'infrastructures correctes en termes de services sociaux de base comme les établissements scolaires et de formation et les centres de soin, et d'infrastructures économiques ; les activités commerciales foisonnent supportées par un service bancaire très développé, des infrastructures de communications de haute qualité et un réseau routier important. Les réseaux électriques et d'adduction d'eau assurent une qualité de vie correcte aux habitants de la commune.

Enfin, les espaces de jeux et de loisirs permettent aux habitants, aux visiteurs et aux touristes de découvrir l'autre visage de la commune ; une commune très urbaine et agréable à y vivre ou à visiter.

Néanmoins, malgré ses atouts, la commune fait face à un certain nombre de défis multiformes. Le 1^{er} d'entre eux, est la problématique de l'assainissement qui entrave la volonté des autorités à proposer un environnement sain avec des espaces exempts d'ordures ménagères, d'eaux usées où le système d'assainissement est fiable et durable.

Aussi, la question de l'urbanisation demeure un défi majeur. La commune souhaite mettre en place ou faire appliquer les règles et les mesures juridiques qui permettront aux pouvoirs publics de contrôler les constructions, renforcer les services concernés et élaborer des plans d'urbanisme où les questions de l'environnement, du bien être des administrés et de l'activité économique sont traités simultanément.

Par ailleurs, le renforcement et la modernisation du réseau routier, d'adduction d'eau, des infrastructures de communication et du réseau électrique sont autant de sujets qui préoccupent les responsables de la commune. Elles restent des priorités à court et moyen terme.

Au niveau social, bien que le taux brut de scolarisation est assez élevé, les programmes d'alphabétisation sont à élargir et à adapter aux besoins concrets de la frange de la population qui n'a pas eu la chance d'être scolarisée. Dans le domaine de la santé, comment élargir la couverture sanitaire reste un défi majeur, nonobstant les efforts consentis ces dernières années dans le secteur. Enfin, un travail de réglementation et de veille de la réglementation en vigueur dans le domaine du commerce est très attendu afin que les habitants des quartiers de la commune bénéficient de produits contrôlés, aptes à la consommation. Enfin, pour une commune verte et agréable, une politique globale sur les aires de jeux et de loisirs est souhaitée.

**Quelques informations clés
sur la Commune de Boulaos**

Superficie	Environ 17 km ²
Population	214 244, soit 27,5 % de la population de la ville de Djibouti
Densité	
Population féminine	111 094
Rapport de masculinité	92,8
Les quartiers de la commune	Quartiers 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 7 Bis, Arhiba, Saline Ouest, Maka AlMoukaram , wadajir, Gachamaleh, Cité stade, Cité progrès Ambouli, Djebel, Balbala Vietnam , Gabode 1 à 5, Haramous, Aviation ... ;
Les arrondissements de la commune	
Nombre d'élus	69
Proportion de femmes élues	30%
Organisation administrative	<p>Dernière date d'élection : 2022</p> <p>Durée du mandat : 5 ans</p> <p>Président actuel : Abdoulkader Imaan Aden</p> <p>Vice-président : Ali Adaweh Mohmed</p> <p>Questeur : Africa Abdillahi Osman</p> <p>Secrétaire : Neima Farah Idleh</p> <p>Conseil communal : 49</p>
Les atouts de la Commune	<p>Une position stratégique</p> <p>Une population jeune</p> <p>Une population scolarisée</p> <p>Des infrastructures solides susceptibles de permettre un développement durable</p> <p>Un commerce formel et informel développé</p> <p>Des services bancaires développés</p> <p>Des services sociaux de base corrects</p> <p>Un réseau routier important</p> <p>Des espaces de jeux et de loisirs verts significatifs.</p>

PARTIE I : Philosophie et objectifs

1. Pourquoi l'élaboration de l'Examen Local Volontaire de la commune de Boulaos ?

Après l'engagement du monde entier pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 composé de 17 Objectifs, son appropriation par les acteurs du développement de ce programme mondial extrêmement ambitieux et sa mise en œuvre sont passées par des phases décisives parmi lesquelles nous pouvons citer, outre le partage des mécanismes de suivi et d'examen avec des indicateurs de performances précis mais « contextualisables », l'implication des acteurs locaux dans la réalisation des activités concrètes mais surtout dans le suivi et l'évaluation.

Dans la Déclaration politique issue du Sommet de 2019 sur les objectifs de développement durable 2, « les pays se sont engagés à autonomiser et à appuyer les villes, les autorités et les communautés locales dans le cadre de l'application du Programme 2030 et se sont dits conscients du rôle crucial qu'elles jouaient dans la réalisation des objectifs de développement durable. »

De plus en plus dans le monde, les autorités locales des villes ou des communes se lancent dans la rédaction de leurs rapports qui portent sur les réalisations, les insuffisances constatées sur le terrain, leurs stratégies et les outils d'évaluation de leur politique publique.

La Commune de Boulaos, consciente du rôle des acteurs locaux dans le développement de leurs quartiers et de ses habitants et déterminée à jouer pleinement son rôle central dans l'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local et de démontrer la capacité et l'engagement des autorités locales, élabore son 1er **Examen Local Volontaire**.

Quelles en sont les avantages ? Pour quels résultats ? Comment impliquer tous les acteurs et dans l'élaboration de l'examen et dans la réalisation des activités ? Quel modèle de mécanisme de suivi/évaluation faut-il mettre en place ? Comment partager le document avec les autorités du pays et les partenaires ?

Ce présent **Examen Local Volontaire** se donne comme objectif principal de doter **la Commune de Boulaos** d'un outil performant pour la conception d'une politique publique justifiée, déclinée en activités réalisables, planifiée, budgétisée accompagnée d'un mécanisme de suivi rigoureux.

Ce rapport peut aussi renforcer les liens entre l'Etat et les autorités locales en facilitant la réalisation des examens nationaux volontaires. Politiques publiques basées sur les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 qui prennent en considérations les spécificités et les besoins réels et locaux de la commune pour asseoir des solutions sur mesure et pour une meilleure prise décisions.

L'ELV servira également d'outil de prospection et d'autoévaluation pour les autorités locales et le partage d'informations avec leurs administrés accroîtra significativement l'engagement des bénéficiaires de la politique menée, d'où la nécessité d'une démarche participative de l'élaboration de l'examen.

Par ailleurs, avec l'ELV, les élus locaux pourront défendre avec des données probantes à l'appui, leurs orientations et leurs choix, leur projet social et sociétal.

Enfin, il est à mettre en exergue le caractère volontaire de l'examen par les autorités de la Commune de Boulaos. La seule volonté qui guide ce travail est celle de faire mieux pour un développement plus inclusif, plus prononcé parce que construit avec tous les acteurs du développement local, national et avec l'appui des partenaires de la ville de Djibouti.

2. Pour quels résultats ?

L'élaboration de l'ELV de la Commune de Boulaos permettra :

- La compréhension et l'appropriation de l'ELV par les autorités, les leaders de la commune et les habitants des quartiers,
- L'analyse documentaire des rapports en lien avec les textes et les politiques publiques menées dans le cadre de la décentralisation,
- La réflexion autour du modèle à mettre en place pour un examen local volontaire rapide, efficace et communiqué avec les concernées,
- La mobilisation des parties prenantes avant, pendant et après,
- La clarification de la vision de la commune,
- L'identification des priorités dans tous les secteurs et leurs mises en perspectives avec les priorités nationales et les objectifs mondiaux,
- La mise en place d'une méthodologie de travail pour l'élaboration de l'ELV,
- La récolte et l'analyse des données,
- La feuille de route de la commune pour les prochaines années est rédigée avec un mécanisme de suivi/évaluation efficace.

3. La vision de la Commune

Cet 1er examen Local Volontaire participera, à coup sûr, à l'avènement d'une commune de Boulaos plus **solidaire, propre, verte, prospère, respectueuse de l'environnement dont les priorités sont alignées aux priorités nationales et aux ODD.**

4. Principes généraux

Les autorités de la Commune s'engagent aux principes généraux suivants :

- L'Examen Local Volontaire favorise le développement durable au niveau local ;
- L'adoption d'une démarche participative est impérative ;
- L'ELV respectera la cohérence avec les priorités nationales, en s'appuyant notamment sur l'Examen National Volontaire ;
- Le rapport est basé sur des données factuelles et de documents de planification avec des actions réalistes et financièrement soutenables grâce au recours d'indicateurs de performances quantifiables qui permettent de mesurer facilement et objectivement les progrès réalisés ;
- L'examen doit aboutir à l'élaboration de stratégies et des plans à court et moyen terme et leur mise en œuvre conçus pour accélérer le développement de la commune et intégrées dans les plans de financement nationaux ou régionaux ;
- L'ELV se doit d'axer toute sa politique sur les personnes, notamment les plus vulnérables, celles qui ont le plus besoin d'aide et de soutien ;
- Enfin, l'examen se caractérisera par une certaine flexibilité et souplesse quant à l'adaptation de ses actions aux urgences.

PARTIE II : Phase d'analyse

1. Méthodologie et processus d'examen local volontaire

a. Elaboration d'une feuille de route

Phase I					
Méthodologie et processus d'examen local volontaire					
Activités	Objectifs	Parties prenantes	Résultats attendus	Dates	Lieu
1- Lancement des travaux de l'examen local volontaire	Permettre l'appropriation et l'imprégnation de l'examen local volontaire. Identifier les parties prenantes	Les élus locaux	L'examen local volontaire est mieux compris Les parties prenantes sont identifiées		
2- Analyse documentaire	Répertorier les supports (rapports, stratégies, politiques ou plans) ^h	Les élus locaux	Les supports ont été répertoriés et analysés	A définir	
3- Définition du modèle institutionnel à mettre en place pour organiser l'examen local volontaire	Déterminer le modèle à mettre en place pour un examen local volontaire rapide et efficace	Les élus locaux	Un mécanisme pour l'examen local volontaire est mis en place	A définir	
4- Mobilisation des parties prenantes	Mobiliser les parties prenantes	Les élus locaux + des communicants	Les parties prenantes sont plus impliquées	A définir	
5- Examen de la politique et de l'environnement	Analyser si le cadre politique et réglementaire est favorable pour l'atteinte des ODD	Les élus locaux + les cadres du ministère de tutelle	Le cadre politique et réglementaire est analysé et apprécié à sa juste valeur	A définir	
6- Définition de la vision de la commune	Définir la vision de la commune	Les élus locaux	La vision de la commune est clarifiée et partagée	A définir	
7- Etablissements des priorités	Identifier les priorités de la commune	Les élus locaux + les leaders de la communauté	Les priorités de la commune sont identifiées.	A définir	
8- Etablissements des liens entre les ODD et Agenda 2063, et les documents locaux existants	Analyser les écarts entre les objectifs continentaux/mondiaux et les programmes locaux et identifier les défis	Les élus locaux + le comité national ODD = les experts nationaux	Une analyse fine pour étudier les convergences et les écarts entre les programmes est faite	A définir	

Phase II
Collecte de données

Activités	Objectifs	Parties prenantes	Résultats attendus	Dates	Lieu
1- Elaboration de la méthodologie de la collecte de données	Elaborer une méthodologie de collecte efficace et efficiente avec les instruments appropriés	Les élus + experts INS-TAD	Une méthodologie claire est arrêtée, les instruments identifiés et élaborés		
2- Travail de collecte de données	Collecter les données nécessaires pour un examen local volontaire de qualité	Les élus locaux	Les données les plus importantes sont collectées		
3- Analyse de données	Analyser finement les données en s'appuyant sur un outil d'analyse performant	Les élus locaux + experts	Les données sont analysées pour une mise en œuvre efficace		
4- Adaptation des indicateurs	Mettre en correspondance des politiques sinon les adapter	Les élus locaux + experts comité national ODD	Les objectifs sont mis en correspondance et/ou adaptés		
5- Rédaction	Rédiger le document	Expert	Le document de l'examen local volontaire est rédigé et est disponible		
6- Analyse et validation	Procéder à l'analyse et à la validation des données recueillies	Les élus locaux + les leaders de la communauté + la société civile	Les données sont validées		

Phase III
Publication et diffusion

Activités	Objectifs	Parties prenantes	Résultats attendus	Dates	Lieu
1-Diffusion	Communiquer sur le processus et diffuser le document	Les élus locaux + la presse classique + les réseaux sociaux	Le processus est porté à la connaissance des parties prenantes et le document est diffusé		
2-Résultat et suivi	Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation	Les élus locaux + les leaders de la communauté	Un mécanisme de suivi est élaboré		
3-Moyens de mise en œuvre	Identifier les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les actions prévues	Les élus locaux + les experts financiers	Les moyens de mise en œuvre sont identifiés et budgétisés		
4-Conclusion et étapes suivantes	Rédiger la conclusion et les perspectives	Les élus locaux + experts	Les étapes suivantes sont identifiées		

b. Le modèle institutionnel mis en place pour organiser l'examen local volontaire

Cet 1er Examen Local Volontaire de la Commune est décidé par les élus locaux, à sa tête le Président de la Commune M. Abdoukader Imaan, et ses conclusions seront validées par le comité de pilotage mis en place à cet effet.

Un Comité de pilotage composé de **10 personnes est créé et est présidé par le Président de la Commune avec un cadre réglementaire clair.**

Il est constitué d'élus locaux, des chefs de quartiers, de commerçants, de représentants de jeunes,

Ce comité sera chargé de la gestion de l'examen, de la définition de ses objectifs, de l'élaboration du programme et de l'évaluation des résultats.

Le comité est aussi responsable de la transparence des critères d'évaluation, de l'organisation logistique de l'examen, de la gestion des plaintes et de la communication avec les participants.

Le comité de pilotage est formalisé avec la note.....

Les membres du comité sont :

-
-
-

La fréquence de réunion pour la conduite des travaux de l'ELV sera d'une fois toutes les semaines et plus si le besoin se fait ressentir.

2. Analyse documentaire

Faut-il rappeler, d'emblée, que la gestion du territoire et de ses habitants est clairement inscrite par la Constitution de 1992, à travers son article 85 qui stipule que les collectivités « s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi. »

Aussi, dans le document stratégique « **Djibouti, Vision 2035** », dans son pilier « Bonne gouvernance », il est indiqué que l'obligation de performance de l'action passe par une décentralisation effective pour libérer les potentiels des leaders des régions et des communes. La gestion de la chose publique sans les concernés est révolue.

Les plans nationaux de développement, *SCAPE 2015/2019 et PND 2020/2024, Djibouti ici*, tous deux, affirment sans ambages, la nécessité d'accélérer processus de décentralisation.

Dans la **Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 20215/2019**, le transfert de pouvoirs et de ressources humaines et financières vers les collectivités territoriales et l'harmonisation des textes sectoriels avec ceux de la décentralisation (gestion des ressources naturelles, infrastructures routières, hygiène et assainissement) a été encouragé. Le renforcement du dispositif institutionnel en matière de gouvernance, l'impulsion de nouvelles dynamiques de développement local et le renforcement des capacités des collectivités furent des axes majeurs de cette stratégie.

Dans son programme de renforcement des capacités institutionnelles en matière de gouvernance locale, le **Plan National de Développement 2020/2024, Djibouti ici (PND)** a proposé des pistes pour « renforcer les capacités humaines et institutionnelles locales et pour développer la démocratie et la qualité de la prestation de services » afin d'« assurer un environnement favorable pour la promotion de la culture de la concertation, de la transparence et de la participation des acteurs au développement de Djibouti.

Il est à signaler qu'un arsenal juridique a accompagné la décentralisation pour la rendre effective et bénéfique aux djiboutiens.

Les loi

2002

2005

↳ Décret n°2007-0099/PR/MID du 03 mai 2007 portant transfert et répartition de compétences entre l'État et le Collectivités Territoriales ;

↳ Décret n°2007-0100/PR/MID du 03 mai 2007 relatif au Pouvoir des Préfets

↳ Arrêté n° 2003-0278/PR/MID du 19 avril 2003 portant création d'un nouvel arrondissement et délimitant les circonscriptions administratives ;

Plan d'action SED

Les PDR

Le diagnostic Boualos

a. Mobilisation des parties prenantes

b. Examen de la politique et de l'environnement

c. Etablissements des priorités

Priorités de la Commune de Boualos

Secteurs	Ordre de priorité	Priorités	Objectifs	ODD concernés	Entités concernées
Axe 1 : Infrastructures urbaines					
Assainissement	1	L'assainissement des quartiers.	Améliorer l'accès aux services d'assainissement et sensibiliser les citoyens à la propreté et à l'hygiène.	0DD6	Office de la Voirie de Djibouti et la Mairie.
Réseau routier	2	Le revêtement des routes et la modernisation du réseau routier	Moderniser et étendre le réseau routier pour un transport en commun fiable et des activités économiques plus intenses.	0DD9/0DD11	
Urbanisation	3	La planification, l'aménagement du territoire.	Aménager mieux le territoire pour le bien-être et la sécurité des habitants, et le développement de la commune.	0DD3/0DD11	
Communication	4	Le renforcement des infrastructures de communication et de télécommunication.	Etendre davantage et moderniser les infrastructures de communication et des télécommunications en vue d'une amélioration de la fiabilité et de la qualité des services et prestations.	0DD9	Djibouti Télécom

Axe 2 : Infrastructures sociales

Education	5	Le renforcement de l'accès aux services de l'éducation.	Améliorer l'accès des enfants à l'école et des adultes aux services de l'éducation.	ODD4	MENFOP
Santé	6	Le renforcement des structures de santé et de la qualité des services.	Permettre aux habitants d'accéder à des structures de santé fiables et solides et des services de santé de qualité.	ODD3	Ministère de la Santé
Electricité	7	L'extension et l'amélioration du réseau électrique de la commune	Etendre et améliorer le réseau pour une meilleure qualité de vie et pour des activités économiques intenses.	ODD7/ODD9	Electricité de Djibouti
Approvisionnement en eau	8	Le renforcement du réseau d'adduction d'eau.	Garantir l'approvisionnement en eau et moderniser le réseau.	ODD6	ONEAD
Culture	9	L'intensification de la vie culturelle de la commune.	Renforcer les structures culturelles et démultiplier les activités culturelles, surtout pour les jeunes.	ODD11	Bibliothèque Nationale et des Archives (Ministère de la Jeunesse et de la Culture)
Genre	10	Le renforcement de l'égalité et de l'équité entre les hommes et les femmes.	Assurer l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines et sensibiliser les acteurs et les habitants de la commune sur la problématique.	ODD5/ODD10	Ministère de la Femme et de la Famille.

Axe 3 : Epanouissement des jeunes

Emploi des jeunes	11	L'amélioration des compétences des jeunes pour un accès plus facile à l'emploi.	Participer à la politique nationale de l'Emploi des jeunes, à l'échelle de la commune.	ODD8	Ministère du travail+ MENFOP
--------------------------	-----------	---	--	-------------	-------------------------------------

Axe 4 : Environnement et développement durable

Espaces de jeux et de loisirs	12	L'épanouissement des jeunes et des enfants.	Renforcer les structures de jeux et de loisirs et faciliter l'accès aux services de ses structures aux jeunes et aux enfants.	ODD12/ ODD13	Mairie de Djibouti+ Ministère de la Jeunesse et de la Culture
Environnement	13	La préservation de l'environnement	Mettre en œuvre la stratégie de la commune relative à la lutte contre la pollution et la dégradation de l'environnement.	ODD2/ODD9/ ODD11	

Axe 5 : Infrastructures économiques

Activités économiques	14	L'élargissement des bassins économiques et la formalisation des activités commerciales informelles	Rendre plus dynamique le secteur économique et formaliser le secteur informel.		Mairie de Djibouti
Services bancaires	15	Le développement des prestations bancaires en termes de sécurité et de mis à disposition des banques de main d'œuvre qualifiée.	Contribuer au développement économique de la commune en participant à la dynamisation du milieu des affaires.	ODD1/ODD2/ ODD3/ODD9 ODD8/ODD12	Banques de la place
Artisanat	16	Le développement des activités artisanales de la commune.	Elaborer et mettre en œuvre une politique qui favorise les activités artisanales dans les quartiers.		Ministère du Commerce et du Tourisme
Tourisme	17	La redynamisation du tourisme dans la commune.	Ré imaginer le tourisme dans la commune et développer l'existant.	ODD8/ODD12/ ODD14	

Axe 6 : Renforcement de la bonne gouvernance et de la démocratie locale

Textes, statuts et compétences	18	La clarification et le complément de certains textes/statuts de la commune pour une meilleure gouvernance.	Jouer un rôle de catalyseur pour clarifier et compléter certains textes sur les statuts des communes, le fonctionnement de la commune et la gestion des affaires de la commune.	ODD16/ ODD17	
Vie communale	19	Le développement d'une vie communale plus intense.	Revivifier la vie administrative et associative communale en multipliant les rencontres pour une meilleure implication des administrés dans la gestion de leur commune.	ODD17	

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



3. Elaboration de la méthodologie de la collecte de données

4. Travail de collecte de données

5. Analyse de données

6. Adaptation des indicateurs

PARTIE III : Planification stratégique

1. Plan d'actions

Priorités de la Commune de Boulaos

Secteurs	ODD concernés	Objectifs	Activités	Résultats attendus	Echéances	Responsabilités
Axe 1 : Infrastructures urbaines						
Assainissement	ODD6	Améliorer l'accès aux services d'assainissement et sensibiliser les citoyens à la propreté et à l'hygiène.	Sensibilisation de la population Mise en place d'un système de ramassage des déchets dans les zones difficiles d'accès Renforcement de gestion de déchets.			Commune + Office de la Voirie de Djibouti et la Mairie
Réseau routier	ODD9/ ODD11	Moderniser et étendre le réseau routier pour un transport en commun fiable et des activités économiques plus intenses.				
Urbanisation	ODD3/ ODD11	Aménager mieux le territoire pour le bien-être et la sécurité des habitants, et le développement de la commune.				
Communication	ODD9	Etendre davantage et moderniser les infrastructures de communication et des télécommunications en vue d'une amélioration de la fiabilité et de la qualité des services et prestations.				

Axe 2 : Infrastructures sociales

Education	ODD4	Améliorer l'accès des enfants à l'école et des adultes aux services de l'éducation.				
Santé	ODD3	Permettre aux habitants d'accéder à des structures de santé fiables et solides et des services de santé de qualité.				
Electricité	ODD7/ ODD9	Etendre et améliorer le réseau pour une meilleure qualité de vie et pour des activités économiques intenses				
Approvisionnement en eau	ODD6	Garantir l'approvisionnement en eau et moderniser le réseau.				
Culture	ODD11	Renforcer les structures culturelles et démultiplier les activités culturelles, surtout pour les jeunes.				
Genre	ODD5/ ODD10	Assurer l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines et sensibiliser les acteurs et les habitants de la commune sur la problématique.				

Axe 3 : Epanouissement des jeunes

Emploi des jeunes	ODD8	Participer à la politique nationale de l'Emploi des jeunes, à l'échelle de la commune.				
--------------------------	-------------	--	--	--	--	--

Axe 4 : Environnement et développement durable

Espaces de jeux et de loisirs	ODD12/ ODD13	Renforcer les structures de jeux et de loisirs et faciliter l'accès aux services de ses structures aux jeunes et aux enfants.				
Environnement	ODD2/ ODD9/ ODD11	Mettre en œuvre la stratégie de la commune relative à la lutte contre la pollution et la dégradation de l'environnement.				

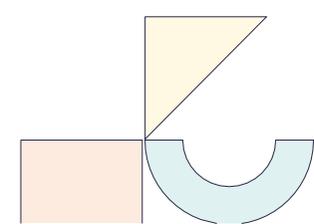
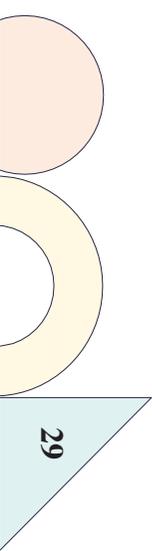
Axe 5 : Infrastructures économiques

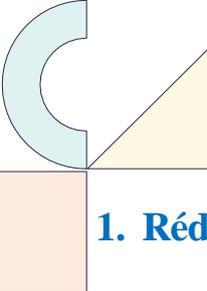
Activités économiques	ODD1/ ODD2/	Rendre plus dynamique le secteur économique et formaliser le secteur informel				
Services bancaires	ODD3/ ODD9	Contribuer au développement économique de la commune en participant à la dynamisation du milieu des affaires.				
Artisanat		ODD8/ ODD12	Elaborer et mettre en œuvre une politique qui favorise les activités artisanales dans les quartiers.			
Tourisme		Ré imaginer le tourisme dans la commune et développer l'existant.				

Matrice de planification

Secteur	Priorités	Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de référence	Indicateurs cible	Echéance	Responsabilités
La lutte contre la délinquance juvénile	1	Réduire significativement le nombre de jeunes qui tombent dans la délinquance juvénile						
Le renforcement de l'éducation et la formation des jeunes	2	Améliorer les performances des élèves et la formation des jeunes						
Le soutien aux familles les plus vulnérables en leur facilitant l'accès aux programmes d'activités génératrices de revenus	3	Soutenir financièrement les familles démunies						
L'accompagnement des personnes fragiles	4	Venir en aide les personnes les plus fragiles come les dialysés						
Amélioration du trafic des transports en commun	5	Améliorer le trafic des transport en commun						
La priorisation de la problématique du genre au centre de toutes les stratégies de la commune	6	Prioriser la question du genre dans tous les plans sectoriels de la commune						

Proposition des pistes pour améliorer les activités artisanales et de pêche	7	Améliorer l'artisanat dans les quartiers de la commune						
Le développement des espaces de loisirs	8	Développer et mieux gérer les espaces de loisirs						
Le développement du tourisme	9	Développer le tourisme de la commune						





PARTIE IV : Phase de finalisation

- 1. Rédaction de rapports**
- 2. Cadre financier**
- 3. Validation de l'Examen Local Volontaire**

PARTIE V : Phase de suivi

- 1. La mise en œuvre**
- 2. Le mécanisme de suivi institutionnel mis en place**
- 3. Le cadre technique**
- 4. Obstacles potentiels**

Conclusion

L'Examen Local Volontaire (ELV) de la Commune de Boulaos représente une étape significative dans l'engagement des autorités locales à favoriser un développement intégratif et durable. En se basant sur une analyse approfondie des défis et opportunités, ce rapport établit un cadre stratégique contextualisé, aligné avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et les intérêts de la population locale.

L'approche participative adoptée lors de son élaboration, impliquant élus, leaders communautaires et acteurs étatiques, souligne l'importance de la coopération entre tous les acteurs du développement. Ce rapport est un outil qui permettra non seulement de mieux orienter les politiques publiques locales, mais aussi d'améliorer la transparence et l'engagement des citoyens dans les processus décisionnels.

Ce premier ELV est donc autant une autoévaluation qu'un plaidoyer pour des mesures futures, appuyées par des données probantes. Il paverait la voie vers une gouvernance locale renforcée, favorable à un développement durable et inclusif.

En somme, l'ELV de Boulaos est un manifeste de la volonté de la commune de s'engager activement dans le développement local tout en respectant les spécificités et besoins de ses citoyens, préparant ainsi un avenir prometteur pour la communauté.

ABDOULKADER IMAN ADEN

Président de la commune de Boulaos

abdoulkaderiman@gmail.com

